67 12 22

Département du CALVADOS Arrondissement de CAEN Canton CAEN 1 Commune de VERSON (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 06/12/2022

DATE D'AFFICHAGE 06/12/2022

ENVOI EN PRÉFECTURE 2 1 DEC. 2022

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE: 27

PRÉSENTS: 18

VOTANTS: 24

L'an deux mille vingt deux Le 12 décembre à 20 h 00

Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN. Maire.

Etaient présents: Mme Nathalie Donatin, Maire.

Mmes Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Roux, MM. Courteille, Deloget, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers

Absents excusés:

Mme Brioul a donné pouvoir à Mme Perrier Mme Delbecque a donné pouvoir à M. Deloget Mme Le Déroff a donné pouvoir à M. Deau

Mme Vandercamère-Desmortreux a donné pouvoir à M. Le Bourgeois

M. Gué a donné pouvoir à Mme de Lanfranc de Panthou

M. Joubin a donné pouvoir à Mme Donatin

Mme Quesnel M. Bouchard M. Fouchet

Secrétaire de séance : M. Monsimier

OBJET : SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2026 AVEC LE DEPARTEMENT DU CALVADOS

Madame la Maire indique que dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle d'aides aux territoires 2022-2026 du Département du Calvados, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les communes pôles de centralité (pôles principaux ou intermédiaires) sont éligibles au contrat de territoire.

Le Contrat départemental de territoire 2022-2026 est signé entre le Département et chaque maître d'ouvrage éligible (dont Verson). Il permet de bénéficier d'aides en investissement sur des projets à réaliser et correspondant aux enjeux identifiés sur le territoire. Ces enjeux sont identifiés à l'échelle de Caen la mer, les projets seront inscrits annuellement dans le contrat.

Verson était signataire du Contrat de territoire 2017-2021 et a bénéficié de subventions pour les Ateliers de l'Odon et pour le parc boisé. Le projet de rénovation du restaurant scolaire/création d'une cuisine centrale fait l'objet d'une demande de subvention pour bénéficier du nouveau Contrat. D'autres projets sont positionnés.

Il est donc proposé d'autoriser la signature du Contrat départemental 2022-2026.

Considérant la transmission aux membres du Conseil municipal du modèle de contrat de territoire 2022-2026 à intervenir avec le Département,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise la signature du contrat départemental de territoire 2022-2026 ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la présente délibération.

LI DEC. 2022 La Maire,

COURRINathalie DONATIN

Publication le 2 1 DEC. 2022